

## PECHE ET RESSOURCES HALIEUTIQUES

# Le premier schéma directeur fin prêt

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Smail Mimoune, a annoncé la finalisation du premier schéma directeur du secteur longtemps marginalisé en faisant le point de la situation lors de son passage sur les ondes de la Chaîne 1 hier à l'occasion de son invitation à l'émission "Tahaoulet". Ce secteur, qui n'arrive pas à s'imposer sur la scène économique, a bénéficié d'une enveloppe de 14 milliards de dinars dans le cadre du programme de la relance économique car, avec une production de 139 000 tonnes à la fin 2005, il reste loin de répondre aux besoins du marché national.

Smail Mimoune a expliqué la nécessité de la réalisation d'une étude qui permettrait de connaître le «stock» à ne pas dépasser par les pêcheurs, de 220 000 tonnes, pour éviter la surexploitation de la ressource halieutique en Algérie.



Ainsi, il a fait part de la convention signée avec les Espagnols pour définir le stock et l'étude qui détermineraient dans un avenir proche les sites favorables à l'aquaculture avec l'inscription d'une autre étude dont la finalité est la préservation des ressources halieutiques pour une exploitation durable.

Concernant la reprise ou non de l'activité du corail en Algérie (suspendue en février 2001), le ministre l'a conditionnée par les résultats d'une étude, qui seront prêts avant la fin de l'année 2007.

Il a annoncé également que le rendement de la pêche du corail sera nettement meilleur et que le pro-

duit algérien sera labellisé.

Il est à signaler que la gestion efficace et la promotion du potentiel structurel de pêche en Algérie, constitué de 29 ports à l'échelle nationale, ont nécessité la mise en place, en 2004, de 10 Entreprises de gestion des ports de pêche (EGPP) rattachées aux entreprises portuaires.

Le premier responsable du secteur a insisté également sur les efforts consentis avec les pêcheurs en vue d'équiper qualitativement les ports de pêche pour une utilisation optimum de leurs capacités. 600 dossiers ont été étudiés à ce sujet et cette modernisation aboutira à une utilisation rationnelle des espaces et une modernisation des équipements et moyens d'exploitation.

Elle apportera, à coup sûr, les réponses aux attentes des usagers des ports de pêche et des pêcheurs en Algérie.

I. T.

## LA GÉOTECHNIQUE DANS LES TRAVAUX ROUTIERS

# Ou comment anticiper sur les aléas géologiques

Le développement de la géotechnique routière et des routes algériennes a été le thème principal d'une rencontre de deux jours ouverte hier à l'Ecole nationale des travaux publics (ENTP) à Alger en présence de plusieurs experts et universitaires algériens et étrangers représentants des bureaux d'études et des entreprises de réalisation. Ces journées d'études visent à sensibiliser les professionnels du secteur à l'importance des études du sol lors de la conception des projets routiers et autorou-

tiers. Selon Zahir Djidjeli, directeur de la recherche au ministère des Travaux publics, «l'étude de l'écorce terrestre sur les premiers mètres du sol ou la géotechnique permet d'anticiper sur les projets de sorte à faire des études fiables du sol préalablement à la réalisation d'un projet routier ou autoroutier». Pour ce faire, «il est important d'encourager les sorties pédestres des équipes polyvalentes pour l'étude et l'analyse des sols le long du tracé d'une route», poursuit-il en vue de définir avec exactitude

«la nature des sols pour employer les techniques appropriées». Il est en effet nécessaire de donner aux études géotechniques toute leur importance. D'autant que dans la perspective du schéma directeur routier et autoroutier pour la période 2005-2025, il est prévu le renforcement du maillage infrastructurel routier actuel par un linéaire de plus de 12 000 km avec une tranche de moins de 4000 km projetée pour le court terme dont le gigantesque projet de l'autoroute Est-Ouest. Ce programme de construction,

dont la réalisation se fera dans les limites des budgets disponibles et dans les délais impartis conformément aux exigences universelles de qualités de sécurité et de rapidité, devra faire appel à toutes les innovations et à tous les outils et savoir-faire de la technique routière. Le potentiel d'innovations technologiques dans le secteur routier est immense. Les innovations s'expriment dans la conception de nouvelles chaussées plus résistantes et moins bruyantes.

Lotfi M.

## CONFEDERATION ALGERIENNE DU PATRONAT Cap sur les échanges intermaghrébins

Après la création de l'Union maghrébine des employeurs (UME) au mois de février dernier, il a été décidé de l'installation de son siège à Alger. C'est ce qu'a indiqué Boualem M'rakach, président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), hier, lors d'une conférence de presse tenue à Alger.

Une organisation qui vient en concrétisation des dispositions du traité instituant l'Union maghrébine arabe (UMA), relatives «au souci de promouvoir la liberté de la circulation des personnes et la libéralisation des échanges des produits, des services et des capitaux entre les pays maghrébins». Un plan d'action et de travail sur trois ans a été élaboré dans ce cadre.

Le président de la CAP estime qu'il faut absolument entrer dans le cadre des échanges commerciaux maghrébins. En fait, des 137,1 milliards de dollars d'échanges commerciaux, à peine 2,5% de ce montant sont échangés entre les pays du Maghreb, contre 66% avec l'Union européenne, 13% avec le reste des pays industrialisés et 19% avec d'autres pays, d'après un rapport 2006 du Fonds monétaire international.

«Nous avons voulu dépasser la dimension politique et nous pensons que l'économie doit primer. Cela se fait ailleurs et en Algérie, l'idée fait son chemin», a-t-il noté en réponse aux obstacles rencontrés pour la création d'un espace maghrébin, notamment celui lié à la question du Sahara occidental. «La fermeture de la frontière terrestre algéro-marocaine fait perdre aux deux pays des milliards de dollars», a-t-il encore ajouté.

Tout en notant que les entreprises tunisiennes et marocaines sont plus prêtes, Boualem M'rakach compte sur la persévérance des opérateurs algériens. «Nous tablons sur la force et la capacité des opérateurs algériens à rééquilibrer la balance commerciale inter-maghrébine en moins d'une année», a-t-il souligné.

Revenant sur le Pacte économique et social, signé en octobre dernier par la tripartite (UGTA-gouvernement-patronat), Boualem M'rakach a estimé qu'il permettra de répondre à l'essentiel des préoccupations des opérateurs économiques. «Nous saluons l'installation de la commission de mise en œuvre du Pacte économique et social, mais ce qui nous fait peur, c'est sa capacité à l'appliquer», a-t-il ajouté. «Si le pacte est appliqué tel quel, ce sont 80 % des difficultés des opérateurs économiques qui seront aplanies», a-t-il affirmé, en soulignant que la CAP, qui fait partie de cette commission, a installé à son niveau un mécanisme de mise en œuvre de ce texte.

Le président de la CAP a, en outre, annoncé que son organisation est désormais membre du conseil d'administration de l'Organisation arabe du travail.

Dans le cadre des élections législatives du 17 mai prochain, la CAP a lancé un appel aux candidats. «Nous lançons un message à tous les politiques pour prendre en compte les préoccupations économiques», a déclaré Boualem M'rakach.

Meriem Ouyahia

## APRES LES DERNIERES PLUIES

# Les 57 barrages en exploitation remplis à 47, 25 %

**Bien que l'hiver ait été tardif, les pluies sont généreusement tombées durant les dernières semaines sur l'est et le centre du pays.**

Selon le ministère des Ressources en eau, le taux de remplissage des 57 barrages en exploitation sur le territoire national a atteint les 47,25 % à la fin du mois écoulé. A la même pério-

de, l'année passée, le taux était de 45,17 %. L'est du pays, qui a été abondamment arrosé durant les derniers mois, a vu ses barrages, au nombre de 19, atteindre un taux de remplissage de 66,47 %.

Le 10 mars dernier, ces mêmes barrages affichaient un taux de remplissage de 59 %. Dans cette région, selon le ministère des Ressources en eau, 16

des 19 barrages sont à plus de 80 % de taux de remplissage. La région centre a aussi reçu des apports conséquents, puisque les 10 barrages sont remplis à 63,47 %. Le barrage du Keddara, qui alimente la capitale, totalise 93,23 millions de m3, soit un taux de remplissage de 66%. Le barrage de Taksebt, d'une capacité de 181 millions de m3, est, pour sa part, rempli à 100 %. A l'ouest,

où la pluviométrie n'a pas été importante, les apports sont particulièrement faibles. Dans la région du Chelif, où il existe 12 barrages, le taux de remplissage est estimé à 23,93 % contre 20,60 % au 10 mars dernier. A l'ouest, le taux de remplissage de 16 barrages est de 26,65%. Ceci alors que les 57 barrages sur le territoire national disposent actuellement de 2 milliards

693 millions de m3 d'eau. Selon le chargé de la communication du ministère des Ressources en eau, le mot d'ordre du secteur consiste à gérer la ressource avec prudence en vue de la préserver le plus longtemps possible et de faire face à d'éventuels manques d'apports. Le programme de distribution en vigueur est donc maintenu.

F. Z. B.